



Plainte viol co-victimes

Par User2605

Bonjour à tous,

Dans un futur plus ou moins proche, je souhaite déposer plainte pour des viols qui se sont passés quand j'étais mineure, et eux majeurs.

Néanmoins avant de me lancer dans ces démarches, je souhaite savoir si il y'a d'autres victimes, donc je voudrai me rendre au commissariat pour demander si il y'a déjà des plaintes contre eux. Est-ce possible ?

Merci de vos réponses.

Par kang74

Bonjour

Les FDO ne sont pas un centre de renseignement qui sont d'ordre privée : donc non ils ne vont pas vous dire s'il a été mis en cause et par qui .

Si votre affaire peut être liée à d'autres, une fois la plainte déposée donc, ils peuvent faire le rapprochement .

Enfin il y a pu y avoir d'autres victimes, qui comme vous n'ont pas osé porter plainte .

Vous devriez aussi espérer trouver de l'aide comme un soutien psy et juridique dans ce qui sera une épreuve auprès d'association spécialisée .

NB : Il me semble qu'un site internet vous permet d'identifier un agresseur, permettant de faire des rapprochement avec d'autres personnes qui ont identifié cet agresseur ... Coabuse il me semble ... A voir ?